



FO, FSU et SUD répondent au président.

Nous avons tous reçu un courrier du Président du Conseil Départemental (CD) du Gers daté du 2 avril. Il vient bien tardivement tenter de réécrire l'histoire du **régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)** au CD 32 en y distillant une tentative d'instrumentalisation syndicale (les gentils contre les méchants). Quand un employeur attribue les bons et les mauvais points aux organisations syndicales (OS), posons-nous les bonnes questions !

Rappelons que le dialogue social commence bien en amont du Comité Technique (CT) et que toutes les OS ont participé activement aux groupes de travail préparatoires du RIFSEEP et bien d'autres sujets tout au long de l'année. Malgré cela trop de points d'ombres, de non-réponses, de refus à certaines questions, de silence à nos courriers. Et surtout aucune annonce « phare » !

Rappelons aussi que nous avons jusqu'à maintenant, et depuis de nombreuses années, siégé à tous les CT proposés par le président.

Rappelons, que de mémoires de syndicalistes, nous n'avons pas souvenir d'avoir croisé le président au cours des nombreuses sessions de cette instance. Le début du respect des instances n'est-il pas de venir au moins une fois de temps en temps !

Nous, organisations syndicales ayant boycotté, nous avons reçu un courrier spécifique nous apportant des précisions sur les conditions d'octroi d'une augmentation du régime indemnitaire à venir, qui ne correspond pas aux mêmes modalités qui ont été annoncées à tous le 2 avril.

Une fois, ce sont 25 euros pour tous, une autre, ce sont 5 points d'indice en moyenne à définir ...tout ceci représentant « 5% d'augmentation immédiate ». Mais 5% de pas grand-chose, ça ne fait pas beaucoup à l'arrivé ! Sauf pour les plus hauts salaires !

Mais aussi, lorsque le Président dit « je propose », n'aurait-on pas dû lire « je réponds aux revendications des organisations syndicales FO FSU SUD ? »

Nous sommes donc heureux de voir que le Président est en capacité de s'approprier nos revendications...

Pour être le plus complet possible, notre opposition au nouveau système n'est pas juste liée à « la notion de rétribution liée à la performance », mais d'abord qu'il attaque de front le statut du fonctionnaire en décorrélant la rémunération du cadre d'emploi et en instituant un autre avec le poste. Et chacun sait qui attribue les postes !

Enfin il ne vous aura pas échappé, et nous savons compter sur votre lucidité, que tout au long des derniers mois, chaque fois que les syndicats s'opposent majoritairement ou à l'unanimité à un dossier au CT (suppressions de postes ou mise en place de directions superflues, par exemple) le Président, ou le Directeur Général des Services, nous écrit quelques semaines plus tard pour nous informer que, malgré l'opposition syndicale, il a décidé de mettre en œuvre les choix de l'administration. Et c'est ainsi que nombre de dossiers peuvent passer malgré notre opposition en séance, ce que nous refusons de laisser faire sans nous battre pour un dossier annoncé aussi important que le régime indemnitaire de tous.

Pour finir, comment interpréter la remarque concernant « une organisation syndicale prête à en débattre avec âpreté ». L'âpreté est synonyme de rudesse, de brutalité, de dureté. En dehors du fait que cela s'applique bien mal à l'organisation en question, nous préférons faire preuve d'opiniâtreté pour défendre nos convictions ! Ce que nous ferons, soyez-en assuré, lors du prochain CT !

Entrer au CT le 18 mars, c'était l'assurance de ne pas obtenir grand-chose !